Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la Paroisse de Compesières 13 juin 2021

Pers. Prés. 34
Pers. exc. Dominique et Claude Magnin
Présence du Père Elie Maomou et d'Isabelle Hirt, assistante pastorale

André Crettenand, président, ouvre l'assemblée et salue les participants.

1. Approbation des PV des 11.10.2020 et 09.03.2021

Les PV, mis à disposition à l'église, sont approuvés sans commentaire.

2. Rapport du trésorier

Pierre Thabuis présente les comptes 2020

Charges		
Frais de personnel	Fr.	3 100.00
Activités pastorales		19 080.45
Frais immobiliers		54 265.40
Frais généraux		2'283.60
Frais financiers		375.67
Résultat des charges courantes		**79 105.12**
Produits		
Activités pastorales	**Fr.**	21 096.20
Produits immobiliers		19 290.00
Produits financiers		5.50
Total des produits	**Fr.**	**40 391.70**
Total des charges	**Fr.**	**79 105.12**
Total des produits		**40 391.70**
Perte de l'exercice 2020	**Fr.**	**38 713.42**

Synthèse du compte de bilan 2020

Actif	**Fr.**	**4 067 383.40**
Actif mobilisé	**Fr.**	**775 501.80**
Actif immobilisé	**Fr.**	**3 291 881.60**
Passif	**Fr.**	**4 067 383.40**
Fonds étrangers	**Fr.**	**520 000.00**
Fonds propres	**Fr.**	**3 586 096.82**

Résultat de l'exercice **Fr.** **- 38 713.42**

Pierre Thabuis précise que les comptes ont été bouclés avec l'aide de M. Frésard, de l'ECR.

J.-F. Mabut : en 2019 les charges extraordinaires s'élevaient à Fr. 575'000.-- ; ce montant n'apparaît plus en 2020 ;

P. Thabuis : en 2019.- ce montant comprenait Fr. 520'000.- de provisions pour les impôts et Fr. 55'000.- une facture de notaire pour les échanges avec la commune ; en 2020 il reste Fr. 520'000.-- qui apparaissent au bilan dans le compte « Passif transitoire » ; ce montant disparaîtra en 2021, la paroisse ayant payé à l'Administration fiscale Fr. 60'243.-- en 2021.

Pierre Thabuis présente un budget estimatif pour les années 2021-2022 :

2021 - Charges : Fr. 58'100.-- / Produits : Fr. 41'690.-- / Perte : Fr. 16'410.--
2022 - Charges : Fr. 58'100.-- / Produits : Fr. 62'090.-- / Bénéfice : Fr. 3'990.--

J.-F. Mabut : en 2020 les charges ont été de Fr. 79'105.--, comment expliquer une baisse de Fr. 20'000.-- en 2021 ;

P. Thabuis : en 2020 une grande partie des charges étaient dues à l'aménagement de la salle St-Sylvestre (Fr. 22'970.--) que nous n'aurons plus en 2021.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Michel Gaud et Michelle Bochud ont vérifié les comptes le 20 mai 2021 et donnent décharge au trésorier.
Vérificateurs pour 2021 : Michelle Bochud et Bernard Dusonchet
Suppléant : Bernard Blondin

4. Rapport du Conseil pastoral du Salève 2020-2021 (Isabelle Hirt)

Le Conseil pastoral des paroisses du Salève s'est réuni trois fois en présentiel et une fois par Zoom.
Le CUP Carouge-Salève-Acacias s'est réuni pour la première fois le 11 mars 2021.

Structure :

Depuis le 1er janvier 2021, l'évêque du diocèse, Mgr Charles Morerod, a officialisé par décret du 15 décembre 2020 la fusion de l'Unité pastorale Carouge-Acacias et de l'Unité pastorale Salève en une nouvelle UP nommée Unité pastorale Carouge-Salève-Acacias.
L'équipe pastorale est formée de trois membres : l'abbé Gilbert Perritaz, administrateur, l'abbé Elie Maomou , vicaire et Isabelle Hirt, assistante pastorale.
Un nouveau Conseil d'Unité pastoral a été formé. Les délégués du Conseil pastoral du Salève sont Dominique Duriaux, Conchita Martin et Giorgina Gagnaux.
La Pastorale Santé de l'Eglise catholique romaine de Genève a nommé Mme Ami Satchi, assistante pastorale, référente santé auprès de nos cinq EMS : les Pervenches, la Providence, Vessy, Drize et les Châtaigniers.
À la suite de l'annonce du départ de l'abbé Gilbert Perritaz, le vicariat de l'ECR a annoncé qu'un prêtre auxiliaire à 50%, en la personne de l'abbé Jean-Marc Lacreuze, viendrait renforcer l'équipe pastorale. L'abbé Perritaz ne sera pas remplacé. Il a été demandé au Père Elie et à Isabelle, de mettre en route une réflexion avec les

différentes communautés paroissiales, les groupes et les personnes engagées quant à l'avenir de la pastorale de chaque paroisse.
D'autre part, les présidents et les trésoriers des cinq conseils de paroisse se sont déjà réunis plusieurs fois pour envisager le partage des dépenses communes et la possible organisation des paroisses en association. Ils mènent également une réflexion avec l'équipe pastorale et les secrétaires au niveau du site internet et d'une plate-forme de travail commune.

Célébrations :

Pour l'année 2020-2021, grâce à la présence de nos deux prêtres à 100%, nous avons pu maintenir une messe en semaine chaque jour et le vendredi à Veyrier et à Sainte-Croix. Nous avons également pu conserver les cinq messes dominicales, le samedi à 18h à Troinex et Sainte-Croix et le dimanche matin à 9h30 à Sainte-Claire, à 10h à Veyrier et Compesières en alternance et à 11h à Sainte-Croix. Une messe des jeunes a même pu être célébrée le dimanche à 17h à Sainte-Claire, trois fois par mois en moyenne.
Nos prêtres ont aussi accompagné les classes de la Salésienne en célébrant pour eux trois messes et en confessant les enfants deux fois dans l'année. Les messes et célébrations dans les maisons de retraite ont été fortement perturbées par la crise sanitaire.
Au mois de mars 2021, le père Elie a dû partir en urgence en Guinée pour le décès de son évêque dont il était très proche. En raison de son rôle au sein de l'équipe de la curie dans son diocèse et de la situation sanitaire lors de voyages à l'étranger, son absence a duré plus de 4 semaines. Pendant cette absence, nous avons eu la malchance que deux prêtres remplaçants, prévus pour célébrer la messe à Compesières se retrouvent dans l'impossibilité d'être présents sur place et ceci de manière impromptue. La communauté s'est donc retrouvée dans l'obligation d'improviser, en dernière minute, une célébration Parole et communion en absence de prêtre, sans avoir la possibilité de s'y préparer. Ce malheureux contre-temps, répété à deux reprises, ainsi que la diminution des forces cléricales après le départ du père Gilbert, dès septembre 2021, nous fait réfléchir sur la nécessité d'un nouvel agencement des messes dominicales dans notre unité pastorale Carouge-Salève-Acacias, ainsi que sur la nécessité de pouvoir se préparer occasionnellement à d'autres manières de vivre ensemble des célébrations préparées avec une équipe de laïcs bénévoles.
Nous souhaitons remercier ici notre chorale, son président Michel Gaud et son chef de chœur Claude Magnin, pour l'excellente animation musicale qu'ils nous ont offerte lors des célébrations telles que la Toussaint, le premier dimanche de l'Avent, Noël ou la montée vers Pâques. Malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu vivre, grâce à eux tous, des temps forts joyeux et priants.
Le dimanche 25 avril, nous avons eu la joie de célébrer la confirmation de 14 jeunes en présence de Monseigneur Charles Morerod.

Catéchèse :

En raison de la situation due à la pandémie cette année de catéchèse a été fortement perturbée.
Malgré cela, nous avons préparé 20 enfants à la première communion pendant le mois de septembre. Ils ont communié pour la première fois le dimanche 4 octobre à Compesières et à Veyrier.
En mars et en juin, nous avons rencontré tous les enfants inscrits par groupe d'âge, sans les familles et sans la messe de la catéchèse. Nous le regrettons vivement car la

messe fait partie intégrante de la catéchèse pratiquée dans nos paroisses depuis trois ans et les retours des parents nous confortent dans cette idée.
En avril 14 jeunes ont reçu le sacrement de la confirmation, après deux ans de préparation chaotique, là aussi, en raison des normes sanitaires en vigueur à Genève. Ce fut malgré tout une belle célébration et ces jeunes ont fait preuve d'un magnifique esprit d'équipe qui leur a permis d'avancer sur leur chemin de foi en dépit de l'adversité.
En mai, 25 enfants ont reçu pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie. Nous les avons rencontrés une fois par semaine depuis début mars et, fin avril, nous avons vécu 2 jours de retraite à Troinex avec 31 enfants de la Salésienne.
Cette année 2020-2021, 84 enfants étaient inscrits en catéchèse dans nos trois paroisses.

Action Entraide :

Pour l'année 2020, notre Action-Entraide a versé Fr. 5'000.- en Colombie, à l'association La Virginia, afin de contribuer à la construction de maisons destinées à accueillir des personnes âgées vivant dans la rue.
Pour 2021, notre conseil pastoral a choisi un projet, proposé par le père Elie, pour aider à la construction d'un collège dans le district de Kpeidah en Guinée. Le but de ce projet est de favoriser l'accès à l'éducation d'enfants, actuellement obligés de se rendre à l'école à plusieurs dizaines de kilomètres et ainsi, à atténuer la déscolarisation et l'exode rural dans une région importante de plus de 2 millions d'habitants particulièrement défavorisés au sud du pays.

Communication :

Depuis février 2021, notre feuillet dominical a été remplacé par un feuillet d'informations communes à l'Unité pastorale Carouge-Salève-Acacias, paraissant mensuellement.
Depuis mai 2021 un supplément pour les paroisses du Salève parait également une fois par mois. Il est destiné à remplacer l'Essentiel dès le début de l'année 2022. Les abonnés à l'Essentiel se verront proposés de s'abonner dès janvier 2022 au cahier central et au supplément genevois de l'Essentiel aux conditions de 10 numéros par année pour le prix de 40.-/an.
Le site internet upca.ch a déjà subi quelques modifications importantes pour intégrer nos trois paroisses de Veyrier, Troinex et Compesières. Il reste un gros travail de nettoyage d'informations caduques à faire et à y insérer divers documents sur nos paroisses, leur vie propre, ainsi que la vie de l'UP Carouge-Salève-Acacias

Perspectives :

Le père Gilbert diminuera considérablement son engagement auprès de nos paroisses dès le 5 juillet prochain. D'autre part, le père Lacreuze ne débutera son mandat pour l'UP Carouge-Salève-Acacias que le 1er septembre. Pour les mois de juillet et d'août, nous sommes donc dans l'obligation d'aménager un horaire différent pour les célébrations dominicales, soit une messe le samedi soir à 18h à Troinex, une messe le dimanche à 9h30 à Sainte-Claire, une à 11h à Sainte-Croix et la messe en alternance à Veyrier et Compesières le dimanche à 17 heures. Nous avons pris cette décision, afin de permettre à un seul prêtre d'assurer seul toutes les célébrations.
Pour l'année 2021-2022, nous disposons à ce jour d'un prêtre à 100%, d'un prêtre auxiliaire à 50% et d'une agente pastorale à 100% pour nos cinq clochers. Nous avons demandé au vicariat la création d'un poste de coordinatrice en catéchèse. Laurence Sciboz-Faulkner a déposé sa candidature que nous appuyons. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Nous allons mener, en cette fin d'année une réflexion en profondeur qui concernera les horaires des messes, mais aussi toute l'action pastorale de notre unité, afin de permettre à des laïcs d'assumer certaines tâches avec le soutien d'une formation et de l'équipe pastorale. Pour ce faire, nous avons appelé un groupe d'une vingtaine de personnes engagées dans chacune des paroisses et dans différentes actions pastorales pour mener à bien cette mission avec nous. Aucune décision définitive ne sera prise par ce groupe, mais les objectifs retenus seront soumis aux conseils pastoraux, aux conseils de paroisse et aux personnes concernées. Nous espérons, ainsi, pouvoir permettre à l'Unité pastorale Carouge-Salève-Acacias de vivre une année sereine et à chaque communauté paroissiale de rester vivante et active et ceci en tenant compte de nouveaux bouleversements qui ne manqueront pas de se produire au départ annoncé d'Isabelle dès fin août 2022.
Isabelle rappelle qu'elle est toujours disponible, de même que le Père Elie, pour répondre à toutes les questions et interrogations des paroissiens.

5. Rapport du président

Depuis l'AG du 11 octobre 2020, une Assemblée extraordinaire a été convoquée, le 9 mars 2021, pour décider, si Claire Haugrel et son équipe, pouvaient continuer leur démarche pour trouver le financement total pour l'agrandissement de l'orgue.
Le CP s'est réuni à 4 reprises pour régler les affaires courantes, et à de nombreuses reprises par délégation, pour suivre l'évolution de notre nouvelle UP à 5 paroisses et pour finaliser le dossier fiscal de la plus-value immobilière suite à nos accords avec la Mairie. C'est un point final à plus de 25 ans de discussions et négociations pour que chaque partie soit enfin chez elle et en pleine propriété.
<u>Eglise</u>
Après les orages de cet été, la toiture a été contrôlée et des tuiles cassées ont été remplacées.
Le chauffage a été planifié pour les dimanches et les offices prévus durant l'année.
<u>Salle Saint-Sylvestre</u>
Suite à une panne dans les urinoirs, la Mairie a pris à sa charge la modification de la commande.
Les contrats d'entretien qui semblaient nécessaires ont été négociés : la pompe à chaleur, la ventilation, la porte coupe-feu. Le CP n'a pas signé de contrat pour la protection incendie au prix de Fr. 2'440.--, contrat qui ne solutionne pas le risque incendie.
Une protection contre les pigeons a été posée par 3 membres du CP sur la charpente de l'avant-toit.
Le CP a rencontré la Mairie pour résoudre certains points :

- la haie, à droite en sortant du chemin sur la route de Saconnex d'Arve, a été arrachée, ce qui rend meilleure la visibilité de la piste cyclable ;
- nous avons eu l'autorisation de poser notre boîte aux lettres sur le terrain communal proche de la route de Saconnex d'Arve ;
- le chemin qui relie notre salle au hangar a été amélioré.

La Mairie n'a toujours pas de réponse au Master plan déposé depuis plus de 2 ans auprès des Travaux publics. On ne sait donc pas comment seront aménagés les alentours de notre salle ; les gravillons posent des problèmes d'entretien.

Location
A ce jour aucune location n'a pu se faire en raison des restrictions dues à la pandémie. En revanche, la Mairie a demandé de pouvoir louer la salle avec la cuisine pour le restaurant scolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 14h00.
Le nettoyage sera effectué par une entreprise. Nos chaises en tissu ne seront pas utilisées, la Mairie mettra des chaises à disposition.
La location sera effective 10 mois par année de septembre 2021 à juin 2024. En cas de besoin la location pourrait être prolongée.
Le prix de location est de Fr. 2'400.- par mois la première année, Fr. 2'600.- la deuxième année, Fr. 2'800.- la troisième année et Fr. 3'000.- pour l'année éventuelle de septembre 2024 à juin 2025. Une Convention a été signée.
Le terrain agricole de 14'836m^2 a été loué à Aurélien Lacraz pour le prix de Fr. 890.- par année.
UP Carouge-Salève-Acacias
Les présidents et trésoriers se sont rencontrés pour définir le côté matériel des droits et devoirs de chacune des 5 paroisses.
Paroisse
Le 17 mai une lettre a été envoyée à tous les catholiques de la paroisse pour leur faire part de la situation de la paroisse. Malheureusement sans beaucoup de succès !
La Paroisse a changé d'adresse ; administration, banque et entreprises ont été avisées de ce changement.

Le président termine son rapport en rappelant qu'il est entré au CP en janvier 1997 et remercie toutes les personnes engagées au CP depuis 24 ans.
C'est avec plaisir qu'il a travaillé toutes ces années, dont une vingtaine comme président, pour mener à bien, avec le comité, les accords avec la Mairie, la rénovation de l'église et le suivi des travaux de la salle Saint-Sylvestre.
Il se dit satisfait, ainsi que le comité, de partir en laissant une situation financière saine.
Le président remercie son épouse Marie-Thérèse, ses collègues du CP avec une pensée pour Paul et Danielle Charrot partis bien trop tôt. Il remercie Isabelle, les prêtres, la chorale, son directeur et son président, les lecteurs, les personnes qui nettoient et fleurissent l'église, les membres du CUP et Monique notre secrétaire.
A la fin de son mandat, André Crettenand regrette la difficulté à trouver des bénévoles qui s'investissent dans les différents comités pour que vive la paroisse.

6. Approbation des différents rapports

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

7. Démissions et renouvellement du Comité

André Crettenand informe l'AG de la démission des membres du CP, ainsi que celle de Monique Gaud, secrétaire, qui restera encore une année pour faire le lien avec le nouveau comité. Le président précise que les membres du CP restent à disposition du nouveau comité pour l'accompagner en cas de besoin.
Le président donne la parole à Jean-François Mabut, avec qui il a eu des contacts pour reprendre la présidence.
J.-F. Mabut débute son intervention en revenant sur une nouvelle parue ces derniers jours : la démission du Cardinal Reinhard Marx en protestation de l'attitude attentiste de la hiérarchie de l'Eglise allemande dans les affaires d'abus sexuels. Le pape a

refusé la démission de l'archevêque de Munich qui a été président de la conférence des évêques allemands de 2014 à 2020.
J.-F.Mabut partage quelques réflexions :
Le scandale des abus n'est pas l'égarement de quelques-uns, mais bien l'égarement de l'Eglise en tant qu'Institution. C'est l'égarement d'une Eglise qui ne sait pas comment sortir de l'emprise que son propre clergé exerce sur elle, qui ne sait pas faire confiance et redonner leur place aux laïcs, dont bon nombre, et c'est la réalité aujourd'hui, a fini par se détourner de l'Institution.
C'est dans ce temps de doutes et de renaissance que j'accepte de reprendre la présidence du Conseil de Paroisse de Compesières.

Jean-François Mabut est élu président par acclamation.

J.-F. Mabut développe ensuite quelques propositions qui ne pourront être menées à bien que si nous trouvons les forces nécessaires
(Le texte complet de son intervention est joint à ce PV. Il l'a aussi publiée sur son blog Vu du Salève https://bit.ly/3w5sCLv).

Mettons nos moyens en commun
Ne serait-il pas nécessaire de mettre en commun la gestion des patrimoines des paroisses de l'UP Carouge-Salève-Acacias ?
Réaliser au niveau matériel ce que la pénurie de prêtres nous a contraints de faire au niveau pastoral. La gestion commune porterait sur les bâtiments, mais également sur les fonctions de sacristain et de conciergerie (objets du culte, nettoyage, clés, relations avec les entreprises, sécurité, éclairage, chauffage, orgues, cloches).
J.-F. Mabut souhaite qu'un groupe étudie les différentes options possibles et rende un premier rapport cet automne en vue d'une AG extraordinaire qui serait convoquée le 21 novembre.
Trois options sont envisageables :
Continuer à gérer notre patrimoine ; fusionner la paroisse au sein de l'UP Carouge-Salève-Acacias ou une autre paroisse ; regrouper les bâtiments dans une fondation commune tout en conservant l'Association paroissiale.
Qui sommes-nous ?
Qui sont les catholiques de notre paroisse ? Il est nécessaire de mettre à jour le fichier des catholiques. L'Office cantonal de la population ne transmet plus les mutations à l'ECR, de ce fait le fichier n'est pas à jour. C'est l'occasion de s'interroger sur notre capacité d'accueil des nouveaux habitants.
Ne démissions pas !
Nous devons assurer la continuité des fonctions, ainsi que l'accueil pour les célébrations (sépultures, mariages, concerts). Cette AG aurait dû également désigner ses délégués au Conseil pastoral de l'UP Carouge-Salève-Acacias. Nous ne sommes pas seulement une paroisse pour entretenir les bâtiments, nous sommes une paroisse parce que nous croyons en Dieu ! Il est important que nous soyons présents dans l'UP Carouge-Salève-Acacias, actuellement personne ne représente Compesières.
Soyons porteurs de la Bonne Nouvelle
D'ici la prochaine Assemblée de novembre, nous devrons - avec les forces mobilisables à moyen terme – clarifier nos relations avec l'UP Carouge-Salève-Acacias, pour poursuivre notre action pastorale, notamment dans l'annonce de la Bonne Nouvelle et la formation.
J.-F. Mabut termine son intervention avec cette réflexion :

Les partis politiques de la commune éditent plusieurs fois par an un bulletin d'information et d'opinion. Pourquoi nous, les catholiques, n'en soyons pas capables ?
N'avons-nous plus rien à dire ? Consacrons-nous trop de moyens à l'entretien des bâtiments au point d'en manquer pour la pastorale et la diffusion de la Bonne Nouvelle ?

I. Hirt : Un président a été élu, mais selon les statuts cela ne suffit pas, il faut un comité de trois personnes au minimum.

J.-F. Mabut : Rappelle que les fonctions du CP sont d'ordre matériel, mais on ne peut pas dissocier les affaires matérielles et la pastorale. Souhaite faire avancer les différents points mentionnés dans son intervention. Nous avons des engagements et ne pouvons laisser notre activité en suspens.
D'ici novembre constituer un nouveau comité pour continuer à faire vivre la paroisse – indépendante - ou, si cela n'est pas possible, trouver une solution juridique pour la paroisse.

A.Crettenand passe la parole au Père Elie :
La réflexion de Jean-François est une nouvelle vision de l'Eglise. Il faut avoir le courage de nommer les problèmes et Jean-François l'a très bien fait. C'est difficile de devoir renouveler notre façon de faire. L'église de Compesières est un lieu de communion pour les paroissiens, il est important de ne pas la délaisser. Plutôt que de chercher tout de suite un comité, pourquoi ne pas former une commission pour réfléchir à l'avenir de la communauté. Faire partie d'une commission, pour un temps, est peut-être moins exigeant, on ne s'engage pas pour des années.

A.Crettenand : Qui, dans cette assemblée, serait prêt, d'ici la prochaine AG, à s'engager pour aider Jean-François Mabut et pour réfléchir à la situation de la paroisse ?
Jérôme Dusonchet se dit prêt à se mettre au service de la paroisse.

I.Hirt : Les participants à cette AG pourraient être des messagers pour aller vers d'autres personnes, amis, connaissances, leur dire que la paroisse a besoin de nouvelles forces pour réfléchir à l'avenir. Ce qui n'engage pas à faire partie d'un CP pour des années.

G. Gaud : Après la lettre envoyée à tous les paroissiens, il est important qu'une suite soit donnée à cette demande ; si un feuillet se fait, comme l'a suggéré Jean-François, le faire parvenir à tous.

P. Menu : Tout ce qui a été dit et demandé jusqu'à maintenant ne doit pas être résolu par l'AG, c'est le prochain CP qui doit y réfléchir. Demande que l'AG prenne acte de la démission du CP. Avec un président, le CP ne peut pas engager la paroisse, il faut un vice-président et un membre. Accepte de rester par intérim jusqu'à la prochaine AG, mais qu'elle soit fixée avant le 21 novembre, et que deux points figurent à l'ordre du jour : nomination d'un CP ou si un CP n'a pas pu être constitué la dissolution de l'Association.

J.-F. Mabut : A.Crettenand a pris des renseignements auprès de l'ECR quand à une dissolution ou une fusion. Est bien conscient qu'à défaut d'un comité, la paroisse devra, soit fusionner avec une autre paroisse, soit sera dissoute. Mais cela demande un peu de temps.
(La réponse de l'ECR est jointe à ce PV.)

L'AG accepte la démission du CP. Un comité doit se former avec le président, Jérôme Dusonchet et au minimum une troisième personne.

Trois membres sortants du CP acceptent de faire partie d'un **comité transitoire** qui fonctionnera jusqu'au mois de novembre : Pierre Thabuis, André Crettenand et Pierrette Sapey. Ce comité transitoire devra constituer un **nouveau comité qui sera élu à l'AG extraordinaire du mois de novembre.** S'il n'y parvient pas, il demandera à l'AG, la fusion de la paroisse avec une autre paroisse, ou la dissolution de l'Association.

Un comité transitoire est formé de :
Jean-François Mabut, président
Jérôme Dusonchet
André Crettenand
Pierre Thabuis
Pierrette Sapey

A.Crettenand demande à l'Assemblée de se prononcer :

Cette proposition est acceptée avec une abstention.

8. Divers

- A.Crettenand demande des bénévoles pour être présents lors de mariages, sépultures, concerts ;
  Geneviève Charlet, Nicole Michaud, Jérôme Dusonchet, Bernard Blondin, Bernard Dusonchet sont d'accord de faire partie de ce groupe de bénévoles.
- Les 18-19 septembre 2021 auront lieu les Médiévales de Compesières. L'Association des Médiévales a loué la cuisine de la salle, ainsi que l'église pour des concerts.
- Prévoir une soirée en septembre pour remercier les bénévoles.
- L'inauguration de nos locaux avait été prévue le 4 septembre 2020 ; décision est prise de prévoir un apéritif avec invitation (ancien maire, architecte, CP de l'UP).
- Rappel du barbecue des bénévoles à Carouge.

Monique Gaud